

Deuxième dimanche de Pâques

Lectures : Act 4, 32-35 ; 1 Jn 5, 1-6 ; Jn 20, 19-31

En ce jour de l'octave de Pâques, nous célébrons la fête de la Divine Miséricorde. Cette fête a été voulue par Notre Seigneur lui-même lorsque, s'adressant à sœur Faustine au siècle dernier, il lui dit : « Je désire que l'on honore ma Miséricorde [...] Je désire qu'elle soit fêtée solennellement le premier dimanche après Pâques [...] Je désire que la fête de la Miséricorde soit le recours et le refuge de toutes les âmes, surtout celles des pauvres pécheurs » (*Petit journal* de sœur Faustine).

Chers frères et sœurs, il est beau de voir comment Dieu accompagne son Église en choisissant des hommes et des femmes pour être, non pas les dépositaires d'un nouveau mystère de foi, mais pour confirmer et raviver la foi. Nous pensons à sainte Marguerite-Marie, messagère du Sacré-Cœur, à sainte Bernadette, messagère de l'Immaculée Conception, mais également à sainte Julienne, messagère du Corps et du Sang du Christ honorés durant la Fête-Dieu.

Ces quelques exemples ne relèvent pas d'une spiritualité privée, ni ne renvoient à une piété ou à une culture particulière ; ils sont comme des rayons qui jaillissent de l'Évangile et brillent à tel ou tel moment particulier de l'histoire de l'Église. Ainsi en est-il de la Divine Miséricorde : sa célébration « tend à mettre en relief et à présenter au monde entier ce que réclame aujourd'hui la grande misère humaine » (abbé Sopocko, père spirituel de sœur Faustine).

La miséricorde, en effet, est une vertu qui consiste à porter remède à la misère morale et matérielle de notre prochain ; et en Dieu, qui est la source de toute bonté, elle trouve sa perfection. Pour Dieu, être miséricordieux, cela signifie combler par le don de son amour la déficience du péché, c'est-à-dire pardonner. La miséricorde divine est le plus grand attribut de Dieu, dit saint Augustin ; et saint Thomas écrit : « elle est la source de toutes ses œuvres et elle se répercute sur tout ce qu'il accomplit » (cf. *Somme de Théologie*, I^a, q. 21). Chantée avec une particulière intensité dans les psaumes, elle resplendit au cœur de l'Évangile, dans le mystère pascal. C'est là, en effet, que Dieu manifeste au plus haut point sa miséricorde, dans l'acte de Jésus qui offre sa vie sur la Croix pour le salut de tous.

En ce jour, nous sommes donc invités avec l'apôtre Thomas à contempler les pieds, les mains et le côté transpercés du Christ. Les plaies glorieuses du Seigneur nous rappellent sa douloureuse Passion et témoignent de la gravité de nos péchés qui ont meurtri son corps, mais ses plaies manifestent également son Amour miséricordieux, comme nous l'avons entendu lors de la célébration du Vendredi Saint : « C'est par ses plaies que nous sommes guéris » (Is 53, 5).

Chers frères et sœurs, à plusieurs reprises le Christ a insisté pour que la fête de sa Miséricorde soit instituée et célébrée le premier dimanche après Pâques. Parmi les raisons de cette insistance, il y a le fait qu'aujourd'hui l'Église fait mémoire de l'institution du sacrement de la réconciliation. Nous l'avons entendu dans l'Évangile : le soir de Pâques, Jésus ressuscité est présent au milieu de ses disciples, il leur donne sa paix, il leur donne son Esprit Saint et il dit : « Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn 20, 23). Le Christ a ainsi voulu que son Église continue dans la force de l'Esprit Saint l'œuvre du salut qu'il nous a acquis au prix de son Sang, et que le prêtre, dans ce sacrement, soit le serviteur du pardon de Dieu, l'instrument de son amour miséricordieux.

Grandes sont les promesses, grandes sont les grâces que le Seigneur veut nous accorder en ce jour. Tournons donc notre regard vers le visage lumineux du Christ ressuscité, approchons-nous de lui dans le sacrement de la confession, laissons-nous approcher par lui dans son Eucharistie et adressons-lui avec joie cette prière d'abandon : « Jésus, mon Seigneur et mon Dieu, j'ai confiance en vous ».